



**- COMMISSION SPECTACLES  
EQUESTRES -  
Compte rendu de la réunion  
du 07 Mars 2013**

**Jeudi 7 mars 2013, 19h – 21h – Centre Equestre « Le Deven », Istres**

**Etaient présents**

- Jean Claude SAVROUNIN, Président de la Commission Nationale de Spectacle Equestre FFE, et Président de la Commission Spectacle CRE Provence
- Fabien GALLE, Equicréa, organisateur Cheval Passion, expert fédéral
- Yannique BOURGLAN, ATE spécialiste des publics handicapés, artiste
- Laurence GALLET, Enseignante d'équitation, impliquée dans le spectacle équestre de club
- Sylvie MARTINEZ, Enseignante d'équitation au Deven - Istres, spécialisée en spectacle équestre de clubs et expert fédéral
- Marie PILES, Responsable Cité du Cheval

**Ordre du jour :**

Lancement de la commission spectacle du CRE Provence, dans l'objectif de développer l'activité « spectacle équestre » au sein des centres équestres de la région PACA.

**Contexte**

Depuis 25 ans, l'évènement « poney passion » a permis aux centres équestres de développer la thématique « spectacle équestre » au sein de clubs. Au fil des années, le travail des enseignants auprès de leurs adhérents et cavalerie a permis une montée en puissance du niveau des spectacles de club amenant :

- La création pour la 5<sup>ème</sup> année consécutive, l'organisation de congrès nationaux sur le spectacle pendant le salon cheval passion
- La mise en place du BFE spectacle
- La production d'un guide fédéral pour le déploiement du spectacle équestre
- L'affichage de la volonté au niveau national de développer le spectacle équestre de club, pour en faire une discipline d'avenir pour les centres équestres
- Création de la commission spectacle au sein du CRE Provence, pour favoriser la mise en place et le développement d'une activité « spectacle » en faveur des clubs

**Problématique et enjeux**

Le spectacle équestre est identifié par la FFE comme discipline d'avenir pour les centres équestres. A ce jour, un seul évènement, « Poney Passion », dans le Sud de la France, permet pour les clubs de valoriser cette activité, en dehors des fêtes de club internes.

Le spectacle équestre représente l'opportunité de développer une discipline collaborative, un esprit d'équipe, et non compétitive au sein des clubs, tout en élargissant la cible de publics potentiels (adultes, familles).

La montée en puissance du niveau de Poney Passion, la pression ressentie par les centres équestres (et leur client), l'incompréhension des critères d'attribution des prix, amènent des centres équestres à ne plus se positionner sur cette activité, devenue sous cette forme, finalement compétitive.

Par ailleurs, les enseignants d'équitation ne sont pas formés dans le cadre de leur formation initiale au spectacle équestre. Ils ne sont pas à ce jour tous et de façon « équitable » formés à déployer cette activité attractive au sein de leur structure.

## Décisions

### 1. Créer les « Rencontres » du spectacle de club » sur une saison.

Ces « Rencontres » correspondent aux challenges pratiqués dans les disciplines olympiques. Ils donnent la possibilité aux clubs de se présenter les spectacles équestres qu'ils ont conçus plusieurs fois dans l'année, en répondant à des critères variés permettant le développement d'un esprit d'émulation et non de compétition.

Ces « Rencontres » sont proposées dans les objectifs de :

- **Rendre les « Rencontres » attractives :**
  - o Définir des critères variés et favorisant une collaboration à l'inverse de ceux de la compétition, et la participation de publics diversifiés (adultes, homme/femme, handicapés).
  - o Proposer un règlement équitable et transparent (ex : ne pas représenter les numéros retenus à cheval passion, communiquer sur les critères de jugement)
  - o Récompenses /lots: valoriser la participation (lots remis à tous les participants et classement sur critères). Remise de lots valorisables pour les clubs (communication, moyens pour développer la discipline)
- **Favoriser un accès équitable aux clubs** (plusieurs zones géographiques, accessibilité en termes de niveaux, de résultats)
- **Valoriser la participation aux « Rencontres » pour faire adhérer une nouvelle clientèle**, à travers la mise en place de stage, cours. .. au regard des disponibilités des clubs. La première date des « Rencontres » pourrait avoir lieu début septembre (le 15/9) pour que les clubs puissent valoriser leur travail sur le spectacle équestre lors de la journée du cheval.
- **S'inscrire dans la régularité** : Proposer un calendrier annuel des « Rencontres » également répartis dans le temps et géographiquement.

La commission propose que ces « Rencontres » soient lancées dans un esprit collaboratif, avec la mobilisation des enseignants. Il est prévu la diffusion d'un questionnaire, pour lequel les clubs feraient part de leurs propositions sur :

- Les critères de jugement des « Rencontres » et constitution du jury
- La nature des lots, et modalités d'attribution
- Les dates propices aux « Rencontres » et notamment le choix de la première date de la série de « Rencontres »

- Autres ? (ex :selon vous, qu'est ce qui pourrait vous aider à développer l'activité spectacle équestre au sein de votre club ?)

Lors de la prochaine commission dont la date reste à caler, il sera décidé :

- Du questionnaire à diffuser et des modalités de diffusion
- De fixer la date de présentation du calendrier (but : avant octobre)

## **2. Inciter les enseignants à se former à animer autour du Spectacle équestre**

La commission spectacle de la FFE a créé en 2012 le Brevet Fédéral Spectacle Equestre. Cette formation est à disposition des enseignants (BEES, BPJEPS, BAPAAT), afin d'acquérir les fondamentaux permettant de se former en tant qu'enseignant à la mise en place de spectacle équestre au sein des clubs.

Les contenus de formations parcourent les thèmes suivants : Module 1 : La pédagogie et le projet éducatif - Module 2 : Méthodes créativité - Module 3 : Dimension -artistique - Module 4 : Technique équestre - Module 5 : Technique régie - Module 6 : Méthodologie de projet

Le CRE PROVENCE a habilité la Cité du Cheval/CCI Pays d'Arles pour dispenser la formation BFE Spectacle.

Le CFC/Cité du Cheval propose un accompagnement à la recherche de financement. Les salariés du secteur équin bénéficient collectivement cette année des financements FAFSEA pour cette formation. Les demandes de financement se font de façon individuelles pour les chefs d'entreprise auprès du VIVEA.

Les dates et l'organisation de la formation ont été conçues de façon à ce que les enseignants puissent la valoriser pour juin (fête des clubs) ou janvier (poney passion ou « Rencontres » : Les dates prévues à ce jours : du 08 Avril au 27 Mai 2013, à raison d'un jour par semaine (lundi) hors vacances scolaires (les 08/04/2013, 29/04/2013, 06/05/2013, 13/05/2013, 27/05/2013) – La durée totale de la formation est de 35 heures et se déroule sur la Cité du Cheval.

Les intervenants pour cette formation sont Frédéric PIGNON, Fabien GALLE, Caroline FORLINI, et des intervenants du Conservatoire Régional d'Avignon.

A la demande du CRE, d'autres sessions de formation peuvent être organisées sur l'année 2013.